



## *Mot du Maire*

Bonne année à toutes et à tous. Que cette année soit pour nous une année de sérénité, d'entente, de compréhension et de tolérance.

Pour moi, c'est ma dernière année complète en tant que maire. Personnellement, c'est une période importante de ma vie qui se termine.

J'espère qu'avec mes équipes municipales, bon an, mal an nous avons pu faire avancer notre petit village dans le bon sens. L'avenir le dira.

Le rôle de maire apporte des joies mais aussi de grosses difficultés, et il est de plus en plus lourd à porter. J'en veux pour preuve les dernières décisions de l'Etat qui pour des raisons budgétaires supprime l'assistance technique auprès des petites communes, mais surtout impose à ces dernières l'instruction des permis de construire sans aucune aide.

Il est déjà très difficile pour moi de faire appliquer la réglementation sur le territoire de la commune !

Qu'en sera-t-il quand tout dépendra uniquement du service de la mairie ?

Finalement, je ne suis peut-être pas très serein, ni tolérant, ni compréhensif, mais ces décisions si elles s'appliquent vraiment, sont des gouttes qui font déborder le vase déjà trop plein.

J.-C. Gast

## *Aménagement du village*

## *Lotissement Chante-Duc*

Le dernier terrain à bâtir du lotissement a été vendu il y a quelques années. Après cette vente, le conseil municipal de St-Julien a pris la décision de créer un nouveau lotissement.

Les travaux de viabilisation sont bien avancés ; la mairie va donc passer très bientôt à la phase vente. Plusieurs lots font l'objet d'une « pré-réservation ».

Le conseil municipal a pris conscience que la commune connaît depuis de nombreuses années un problème de maintien de la population jeune et sédentaire sur son territoire.

Aussi, dans un but de revitalisation du village par une augmentation et un rajeunissement de la population sédentaire, le conseil a décidé de consentir un effort financier particulier en proposant :

- 5 lots à 32 €uros le m<sup>2</sup> à des ménages ayant des enfants de moins de 16 ans.
- 4 lots à 45 €uros le m<sup>2</sup> pour des habitants permanents.
- 4 lots à 55 €uros le m<sup>2</sup> pour des résidences secondaires.

Pour ces lots à prix aidés, les acquéreurs signeront une obligation contractuelle de construction dans les trois ans après achat puis d'occupation pendant 10 ans minimum de leur résidence principale.

Ce type de vente à prix différenciés se développe en France.

Je n'ai fait qu'un résumé très succinct du cahier des charges.

J'invite les personnes intéressées à prendre contact avec la mairie pour consulter – dès qu'il sera terminé – le règlement exact rédigé par un cabinet d'avocats.

Gérard Chaix, maire-adjoint.

## Compte rendu du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni le vendredi 22 juin à 17h30.

Les points suivants ont été abordés :

- Un colombarium sera créé au cimetière courant 2013.
- Schéma directeur d'eau potable : le conseil a choisi le bureau d'études SCOP CLAIE pour sa réalisation.
- Nouveaux taux obligatoires concernant les redevances suivantes :
  - Redevance pollution : 0.280 € le m<sup>3</sup>
  - Redevance pour modernisation des réseaux de collecte : 0.15 € le m<sup>3</sup>.
- Renouvellement de la convention de déneigement de la route de Durbon avec la CAF des Bouches-du-Rhône (tarif : 72 € l'heure pour deux ans).



## Ce qui s'est passé à Saint-Julien



### Bal folk

avec les Patates Sound System

C'est un public nombreux qui est venu assister au bal folk organisé par le comité des fêtes le 20 octobre 2012.



### Le père Noël a fait une escale

Les enfants sages de Saint-Julien étaient bouillants d'impatience quand le vénérable vieillard à longue barbe blanche a fait irruption, dimanche 16 décembre, dans la salle des fêtes. Tous les enfants ont été comblés de cadeaux et de friandises, tout comme les aînés de la commune, à l'initiative de la municipalité et du comité des fêtes.

Après une projection, toutes les personnes présentes ont partagé dans la bonne humeur un goûter et le verre de l'amitié.



### Réveillon de la Saint-Sylvestre

Salle joliment décorée, table festive, ambiance joyeuse, bonne humeur, chants collectifs et danses : tout était réuni pour commencer cette nouvelle année.

Jean Tournez, entouré de quelques apprentis cuistots, a concocté un repas de fête : Apéritif avec son pain surprise, foie gras sur canapé, assiette marine, feuilleté de fruits de mer sur son lit de poireaux, trou normand sans alcool, cailles farcies au foie gras, fagots de haricots et pommes rissolées, assiette laitière, omelette norvégienne, pousse café, champagne et vins.

Bonne année à tous – Les organisateurs.



### ***Les potimarrons de la mairie ont été dégustés***

Les abords directs de la mairie sont verdoyants, arborés, fleuris et bien entretenus. Mais au printemps dernier, à côté du perron, subsistait un petit espace vacant, quelques mottes de plate-bande inemployées. Pour combler cette lacune, il suffisait d'en prendre de la graine. Une idée germa alors: avec la complicité tacite d'une secrétaire de mairie écologiste, d'une adjointe éprise de culture et d'un employé communal dealer en engrais organique, quelques graines de potimarrons furent distraitemment jetées sur ce terreau vague, et puis ce fut l'oubli, jusqu'à ce que l'on vît croître de fort belles plantes et, avec l'été, de gros fruits rouges en forme de gouttes d'eau. Une bonne dizaine. Ces potimarrons, ou potirons doux d' Hokkaïdo, sont si riches en vitamines, oligo-éléments et acides aminés, que les



fervents amateurs de nature les comparent à une « véritable conserve vivante ». On ne laisse pas perdre pareille richesse née sous le buste de Marianne.

A maturité, les précieux fruits ont voyagé sur une centaine de mètres, de l'hôtel de village au restaurant d'à-côté: autour d'une somptueuse soupe des dits potimarrons, concoctée par Marielle, des « Alpains », le maire Jean-Claude Gast, son conseil municipal, employés communaux et conjoints, ont rendu un hommage gourmand aux vertus des cucurbitacées républicaines.



Alain MURET

### ***Saviez-vous...***

### ***Toponymie locale***

*D'où viennent les noms de lieux de notre commune ? Nous allons tenter d'y répondre dans plusieurs éditions du petit journal. Nos sources viennent principalement du « Guide des noms de lieux (et des noms de familles) des Hautes-Alpes » d' André Faure (1988).*

#### **LES OCHES**

L'Oche (du gaulois « Olca ») désigne une terre labourable ou une terre défrichée.

A donné les Oches à Chaillol, les Ouches à Saint-Bonnet, l'Auche, Loche, Hoches, Bellouche, Ochette... ailleurs. Nous avons retrouvé trace du lieu-dit sous diverses appellations : La Oucha, 1147 (H. A. Durbon), Olcha ou Olca au XIIème siècle, Oucha, 1205, Olche, 1213 et Ochie, 1368.

#### **NEUVILLARD :**

Nou, noua : de l'occitan pour « neuf, neuve ». Entre dans la composition de plusieurs localités.

Villar, Villard, Villarou, Villaret... A l'origine, le latin « villa » a désigné « les domaines ruraux », puis le village et enfin la ville.

*Neuvillard* c'est le hameau neuf par rapport à un autre.

Autre hypothèse plus audacieuse : Neu (la) : occitan pour neige. Ex. Névache.

1<sup>ère</sup> appellation retrouvée : Novillars, 1339 (H. A. Durbon).

#### **VAUNIERES :**

Val, viau, vau : du latin « Vallis » qui désigne l'intervalle que laissent entre elles deux chaînes secondaires de montagne.

Nier, niera, : de l'occitan pour noir(e)

Mais aussi : Niera (la) : mot occitan pour désigner la puce.

*Vaunières* : le val aux marnes de couleur foncée, ou bien un repère de puces ?

#### **BAUMUGNES :**

De l'occitan « bauma » : désigne une grotte, un trou dans le rocher. Il y en a à Baumugnes.

On a la Beume, commune du Pays du Buëch, des Baumes de ceci ou de cela en divers lieux des Hautes-Alpes, ou encore la Beaumette, près du col du Pignon, dans les parages d'Aspres.

C'est aussi un nom de famille (Beume, Beaumier...) tiré du nom du lieu.

1<sup>ère</sup> appellation : Balmunia, 1135 (H. A. Durbon), Balma Unia, 1162, Balmunia, 1166, Balmunnia, 1175, Balmunia, 1183, 1208, 1242, Balminium, 1340 (Testament d'Augustin de Montbrand), Baumugne, Baumugnes (Giono).

## *Saint-Julien de France*

Cette année les Saint-Julien de France auront lieu à St-Julien-Chapteuil (Haute-Loire) durant le week-end de Pentecôte (18,19 et 20 mai).

Les personnes désireuses de participer sont priées de se faire inscrire avant le 3 février auprès de Dany Muret à la mairie.

La participation est de 61 € par adulte et 31 € par enfant.

***Vous pouvez visiter le blog :*** <http://lessaintjuliendefrance.hautetfort.com/>

### **EBAUCHE DE PROGRAMME :**

#### **SAMEDI 18 MAI 2013**

- Accueil des invités à partir de 16h
- Rencontre avec les familles hôtesse
- Verre de l'amitié
- Dîner échange de spécialités régionales (Espace scénique)

#### **DIMANCHE 19 MAI 2013**

- Photo de groupe
- Visite du Puy ou du plateau Mézenc Meygal
- 12h repas à l'espace scénique
- Visite du Puy ou du plateau Mézenc Meygal
- Retour chez les hôtes
- 19h30 repas avec animation à l'espace scénique



#### **LUNDI 20 MAI 2013**

- Réunion des représentants de chaque St-Julien (10h)
- Pour les autres : visite de St-Julien, ou marché local, ou petite randonnée, ou avec les hôtes
- Repas froid (espace scénique)
- Départ dans l'après-midi

## *Comité des fêtes*

L'assemblée générale du comité des fêtes a eu lieu le 4 janvier 2013. Elle a pris acte de la démission de Nicole et Robert Visona, Ginette Payeras, Isabelle Raimond, Carole Caserta.

Un nouveau bureau a été élu :

Présidente : Phyllis Soler

Trésorière : Dany Muret

Secrétaire : Jean Tournez

### ***Le programme de l'année 2013 est le suivant :***

**29 juin** : fête de l'été et feu de la Saint-Jean.

**20 juillet** : concert de musique irlandaise par le groupe Irish Coffee.

**23 Aout** : musique et danse russe.

**Septembre ou octobre** : bal folk

**15 décembre** : spectacle et goûter de Noël.



*Groupe Irish Coffee*

**Dernière minute** : Le comité des fêtes recherche des membres actifs et motivés en remplacement des membres démissionnaires.

Les gens intéressés peuvent se faire connaître à la mairie, auprès de la secrétaire, au 04.92.58.16.45.

## Une découverte préhistorique inattendue sur notre commune : une hache de l'Age du Bronze

Le nom de notre commune a été, une fois de plus illustré depuis la découverte, en 2003, d'un objet archéologique dans son contexte scientifique.

L'image patrimoniale de Saint-Julien a ainsi été ravivée sur un rayon au moins européen en remontant le temps jusqu'au 8<sup>e</sup>/7<sup>e</sup> siècle avant notre ère.

Nous reproduisons ici le texte synthétique officiel publié par A. M. qui a conduit l'étude de la hache en bronze et a été investi des autorisations administratives légales pour diriger une investigation archéologique adaptée sur le terrain en 2004. Ce texte a été publié tel quel, dans le Bilan scientifique 2004 de la Direction Régionale des Affaires Culturelles PACA (Service régional de l'Archéologie).

La rédaction

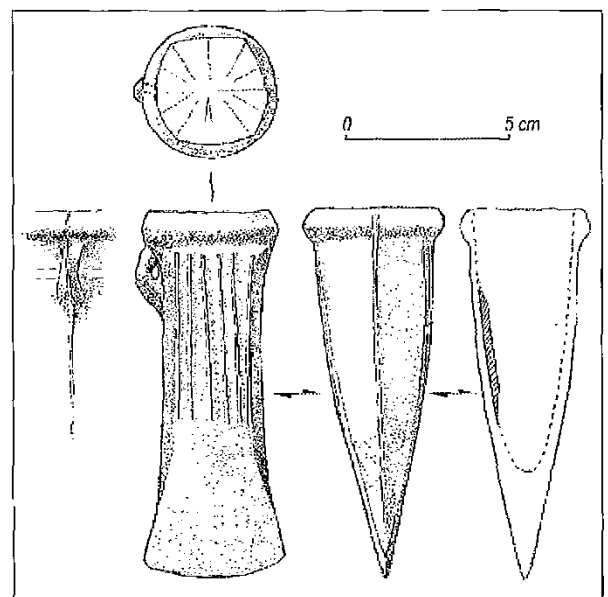
Des travaux d'aménagement et d'agrandissement d'un centre de vacances pour enfants ont généré, en 2003, des terrassements au bord du torrent de Bouriane, dans la forêt domaniale de Durbon. Un agent de l'ONF a alors découvert fortuitement, fin octobre, une hache en bronze.

L'opération archéologique conduite au cours de l'été 2004 a permis de comprendre les conditions de la découverte : une souche (hêtre tronçonné au ras du sol, dont les racines sont demeurées dans le sous-sol) s'est désolidarisée de son sédiment encaissant, sous l'effet de l'érosion. Elle a basculé au niveau du lit actuel du torrent, 2 m environ en contrebas, selon un angle voisin de 90°. Le réseau de ses racines recelait la hache, ainsi rendue visible.

Le secteur du Pré des Mulets est caractérisé par un substratum rocheux constitué par des calcaires et marnes du Crétacé inférieur (Berriasien à Valanginien). Sur le lieu de la découverte, ce substratum est surmonté par une formation apparentée à une structure glaciolacustre, avec le dépôt de matériaux vraisemblablement déposés en milieu lacustre en amont d'un barrage naturel qui pourrait trouver son origine dans un glissement de terrain ayant provoqué un phénomène d'embâcle ou de barrage temporaire. Le verrou ainsi formé aurait cédé après une période longue ayant occasionné l'accumulation de plusieurs dizaines de mètres d'alluvions argileuses présentant un caractère lité (présence de fines stratifications). La partie superficielle a été marquée ensuite par des alternances et des variations du cours de la Bouriane, qui présente un régime torrentiel, avec des dépôts détritiques de puissances diversifiées.

C'est sur la rive gauche qu'a été recueilli l'objet (fig. 23) qui entre dans la classification typologique « hache à douille avec anneau latéral ». Le corps carré est décoré sur les deux faces parallèles au tranchant, de quatre nervures longues, bien marquées, auxquelles s'ajoutent deux nervures extrêmes, sur les arêtes. Le tranchant est peu évasé, la douille est sub-circulaire à son ouverture. L'anneau est légèrement déjeté<sup>1</sup>.

La hache ne présente absolument aucune marque d'utilisation, son tranchant est intact. Les légers reliefs résultant de sa fabrication en moule bivalve n'ont aucunement été ébarbés : manifestement, l'objet n'a jamais été utilisé en tant qu'outil. Il se trouve en l'état dit brut de coulée ». L'oxydation du métal, vert olive, est légèrement plus accentuée (vert à tendance émeraude) sur la face, parallèle au tranchant, initialement en position supérieure quand l'objet gisait à peu près horizontalement en place, selon les précisions de l'inventeur et l'orientation à l'intérieur de la souche déplacée.



Hache à douille avec anneau latéral (dessin : S.San Emérito)

Les haches de ce type sont attribuables aux civilisations du Bronze final III-Hallstatt ancien.

Les décapages planimétriques conduits sur une superficie de 32 m<sup>2</sup> et sur une puissance de 1,82 m ainsi que l'utilisation méthodique d'un détecteur de métaux, sur un rayon de 110m en moyenne autour du lieu précis de la découverte, n'ont pas révélé la présence d'autres vestiges métalliques. L'unicité du dépôt a été confirmée : un seul objet en

bronze est présent, en l'absence de tout autre contexte archéologique observable. Ce dépôt d'un objet à l'état neuf a été effectué à la confluence exacte de deux torrents (la Bouriane et l'un de ses premiers affluents, dont les sources sont très proches) ; une hypothèse de choix topique peut raisonnablement être émise.

Les dépôts métalliques attribuables à la période concernée ont inscrit depuis longtemps leurs lettres de noblesse sur le sol haut-alpin. Tous ont été découverts anciennement, hors contexte archéologique rigoureux, mis à part le petit dépôt du site de Coumbauche au col des Tourettes à Montmorin .

Alain Muret

1 Dimensions : L = 113 mm ; I (ouverture douille) = 40 mm ; I (tranchant) = 43 mm. Poids 315 grammes.

## Infos

Le Pays Sisteronais-Buëch porte depuis 2008 le programme LEADER, dispositif européen visant à apporter une réelle plus-value sur les territoires ruraux en matière de services aux populations, de développement économique local, de développement durable, de qualité, d'innovation et de mise en réseau des acteurs.

C'est dans ce cadre que la Fédération Départementale des Foyers Ruraux des Alpes de Haute-Provence (FDFR 04) a élaboré un projet de coopération transeuropéenne de la jeunesse rurale : Les premières bases ont été établies de part et d'autre, tant à l'échelon européen que local.

Les acteurs de la jeunesse, des Accueils de loisirs FDFR 04 de la Vallée du Jabron, de Mison, la MJC de Laragne et le Centre Social Rural du Haut Buëch, se sont réunis et ont convenu de mettre en oeuvre ce projet qui s'adressera aux jeunes du pays Sisteronais-Buëch, âgés de 14 à 17ans.

Le comité de programmation du GAL Sisteronais-Buëch a accepté le projet dans son ensemble ; 32 jeunes pourront participer et s'impliquer dans cette action dont les finalités sont la coopération, la mobilité et l'éducation à la citoyenneté.

Pour se faire des ateliers d'apprentissage de l'outil vidéo et de perfectionnement en anglais seront organisés et menés par des professionnels.

Au cours des 18 mois que durera ce projet, de janvier 2013 à août 2014, 3 voyages vers 3 destinations et 3 thématiques seront proposés :

La Finlande : photo et découverte et activité nature

L'Irlande du Nord fabrication d'instruments et musique

L'Estonie : Danse et culture locale.

Un accueil des jeunes Européens est d'ores et déjà fixé : du 22 au 27 juillet 2013, 24 jeunes des territoires finlandais, irlandais et estoniens viendront acquérir les compétences en vidéo que leur transféreront les jeunes Français. Cet accueil s'effectuera dans les locaux du centre de vacances : « Les Chariots du Buëch » sis sur la commune de La Bâtie-Montsaléon (05).

Ce projet cible des jeunes résidant sur la commune. Toutes les personnes intéressées doivent se faire connaître à la mairie avant le 1<sup>er</sup> février.

## Eclairage public

La coupure nocturne de l'éclairage public dans le village et le lotissement a permis de réaliser des économies sur la facture d'électricité.

Dans le prochain « Echo du Bôchaine », nous vous donnerons les chiffres précis sur les économies réalisées.



## Dictons



Hiver neigeux emplit le grenier, hiver sans neige appauvrit le meunier.

Souvent au 15 janvier, c'est un des jours le plus froid de l'année.

A janvier de neige et d'eau succède un été bon et chaud.

Beau et clair à la chandeleur, l'hiver garde sa vigueur.

## Etat-Civil

### Naissance :

Eneko Revol, fils de Julien Revol et de Fanny Larroque au village des jeunes de Vaunières.  
Félicitations aux parents.



### Décès :

M. BEAUMIER Aimé dans sa 100<sup>ième</sup> année.  
Sincères condoléances à la famille.

## Histoire insolite

## Choupinette

*D'après un fait divers qui s'est déroulé dans la région.*

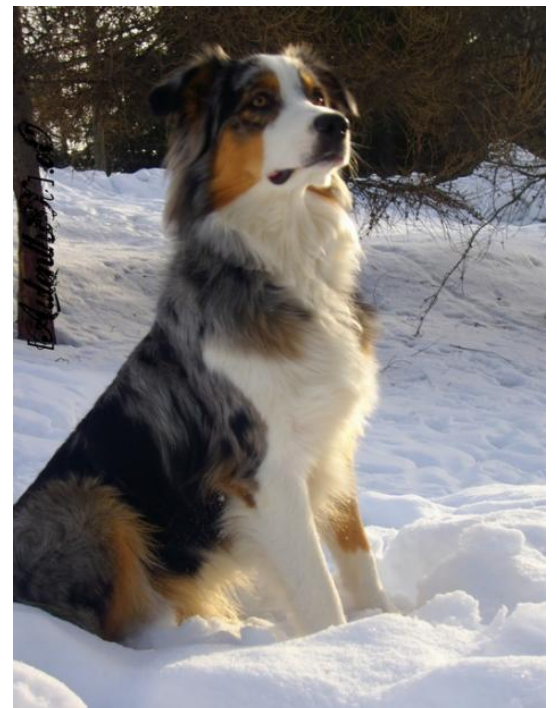
Choupinette était la jeune chienne de François le berger, elle avait 1 an et avait été adoptée depuis peu. Très vite elle avait senti combien l'affinité qui la rapprochait de ce grand diable au chapeau de feutre noir, était grande. Dès qu'il s'était approché de la caisse où elle était avec ses 3 frères, elle avait compris que l'un d'entre eux allait être adopté par cet homme à la barbe rousse, aux yeux bleus. Alors, comme l'aurait fait une coquette, elle s'était singularisée pour attirer son attention : elle avait poussé de petits cris plaintifs, avait haussé la tête au-dessus de la nichée et telle une fleur François l'avait cueillie dans la paume de sa main.

Depuis ce jour, elle ne le quittait pas d'une semelle. Très vite, elle exerça sur lui une emprise quasi féminine et personne dans le village n'était étonné de voir passer François en voiture, Choupinette assise à ses côtés à la place du passager, droite comme un I ». Comme tous les chiots, elle était vive ; sans cesse en mouvement elle reniflait avec avidité toutes les traces de la prairie qui chatouillaient son flair puis revenait vers son maître en agitant sa queue pour quémander une caresse. Elle était intelligente et apprenait son métier rapidement avec efficacité. Elle savait mordiller avec délicatesse les pattes des moutons récalcitrants pour les ramener au sein du troupeau, elle savait s'imposer auprès des grandes chèvres en les affrontant héroïquement sans craindre leurs immenses cornes.

Le soir venu quand il fallait ramener tous les bestiaux au bercail, elle fermait la marche en veillant consciencieusement à ce qu'il n'y ait aucun retardataire, aucun égaré. Une fois la porte de la bergerie fermée, elle sautait de joie tout en aboyant, elle tournait autour de son maître en agitant la queue : satisfaite du travail accompli. C'était un amour de petite chienne.

François était un jeune homme passionné de montagne, aussi dès les premières neiges tombées, alors que son troupeau ruminait bien à l'abri dans la bergerie, il décida d'effectuer une randonnée à ski avec son ami Paul. Choupinette étant au chômage technique, fut invitée à participer à la sortie ; elle était tellement heureuse qu'elle allait dans tous les sens en agitant sa queue de plaisir et en poussant de petits cris de satisfaction. On aurait pu croire qu'il y avait une dizaine de Choupinette. La journée s'annonçait prometteuse pour les deux jeunes gens. Ils étaient enfants du pays et connaissaient parfaitement le trajet qui devait les conduire à la Crête de l'Ours. Ils partirent sous un ciel bleu clairsemé encore de quelques étoiles, la température était bien basse mais ils étaient bien équipés, même Choupinette portait un manteau pour chien : son cadeau de Noël !

Au fur et à mesure qu'ils progressaient vers le sommet, le ciel devenait menaçant et se couvrait de gros nuages noirs. Obstins, nos randonneurs voulurent poursuivre jusqu'au sommet, mais ils durent abandonner lorsqu'un fort blizzard arrivant du nord, se déchaîna. Ils n'avaient plus aucune visibilité. Paul s'élança le premier sur la descente du retour et disparut brusquement, François entendait vague-



ment les cris de son ami, atténués par la forte bise. Précédé de Choupinette, il se dirigea dans la direction des appels et tout à coup, plus de Choupinette ! Elle aussi avait disparu. Très inquiet il avança prudemment, guidé par la voix de son ami.

C'est alors qu'il aperçut sa silhouette, agrippée sur le rebord d'un précipice et maintenue en équilibre précaire par ses skis enfoncés dans la neige. Très vite il creusa 2 trous dans la neige épaisse, y enfonça ses pieds qu'il recouvrit de neige tassée, puis agrippa Paul par les poignets et le sortit de sa fâcheuse posture. Le vent n'avait pas faibli et la neige fine continuait à tomber. Ils appelèrent Choupinette, ses aboiements leur parvenaient faiblement, ils réalisèrent avec effroi qu'elle était au fond du précipice.

Que faire ? Les conditions climatiques étant aussi mauvaises, ils ne pouvaient prendre le risque d'aller la chercher, d'autre part ils ignoraient la configuration exacte de ce trou ainsi que sa profondeur.

La mort dans l'âme, ils la laissèrent et descendirent dans la vallée. François savait très bien que Choupinette venait de lui sauver la vie en étant passée devant lui. Arrivé chez lui, il s'empressa de téléphoner au club local de spéléologie afin de demander de l'aide pour un secours en montagne. Il apprit ainsi que le chorum dans lequel était tombée Choupinette avait une profondeur de 30 m. Il y eut un seul spéléo qui accepta de tenter la descente en cette saison pour sauver la chienne.

Le lendemain matin les 3 compères repartirent en direction de la Crête de l'Ours. Ils emportaient tout un équipement de spéléo. Le temps était dégagé, ils purent ainsi retrouver plus rapidement le chorum. Penchés au-dessus du précipice, ils appelèrent Choupinette mais n'obtinrent aucune réponse. Très sceptique quant à la survie de la chienne, le spéléo se fit un peu prier par François pour descendre au fond du gouffre qu'il inspecta. Il remonta à la surface sans avoir trouvé trace de Choupinette. François ne pouvait accepter l'idée que sa chienne n'était plus. Alors que le spéléo pliait son matériel, il insista, il supplia pour que celui-ci redescende. De mauvaise grâce, il accepta et sur les conseils de François, il gratta le sol avec un bâton de ski et... il découvrit alors un monticule de neige qu'il s'empressa de dégager : c'était Choupinette qui avait creusé une sorte d'igloo et par la suite avait été ensevelie sous 80 cm de neige.

Il l'enveloppa délicatement dans une couverture de survie et la plaça dans son sac à dos. Réchauffée, petit à petit, elle reprit vie et lorsque le spéléo apparut hors du trou, la première chose que François vit : ce fut la tête de Choupinette émergeant du sac. Elle avait un port royal mais ne put émettre qu'un petit aboiement en apercevant son maître, tellement elle était affaiblie. Elle lapa très lentement la tasse de chocolat qu'on lui donna, puis fut placée dans le sac de François pour regagner la vallée. Au village, elle fut accueillie comme une petite reine, portée triomphalement par son maître qui ne pouvait retenir des larmes de joie.

Annie Fabbri

### Aménagement du village... (bis)

Pour compléter l'embellissement de la mairie nous avons fait appel à Marie PITT, peintre, pour réaliser deux trompe-l'œil sur les fenêtres aveugles de la façade.

C'est sous un froid glacial que Jean-Claude, Jean-Pierre et Gérard les ont installés en ce début janvier. L'ensemble de la rénovation sera inauguré prochainement en même temps que les vitraux et les peintures de la chapelle de Baumugnes et de Vaunières.

### Installation des trompe-l'œil

